

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 30 mars 2017

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Gérard BRAMOULLÉ - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Jean-Pierre SERRUS - Patrick BORÉ représenté par Gérard GAZAY - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ - Henri PONS représenté par Martine VASSAL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Guy TEISSIER.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 009-1645/17/BM

**■ Soutien de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence au Salon Innovatives SHS 2017- Approbation d'une convention
MET 17/3172/BM**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le CNRS et Aix-Marseille Université (AMU), partenaires d'une stratégie scientifique, concourent à la valorisation et au transfert des recherches en sciences humaines et sociales. L'objectif étant de renforcer la visibilité et le rayonnement international de la recherche en consolidant ses secteurs d'excellence et en créant les conditions favorables à l'émergence de nouvelles thématiques.

Les grands domaines d'excellence de ce partenariat sont l'énergie, les sciences de l'environnement et de l'Univers, les sciences de la vie et de la santé, les sciences et technologies avancées et les sciences humaines et sociales.

Acteur majeur de l'innovation, le CNRS propose un cycle d'évènements, les « Innovatives », autour de thématiques transverses porteuses d'innovations pour 2025.

Le Salon Innovatives SHS promeut les activités de valorisation et de transfert des recherches en Sciences Humaines et Sociales (SHS). Cet évènement illustre la capacité des équipes de recherche à répondre aux attentes de la société en favorisant le transfert de leurs résultats vers les grands groupes industriels, les PME-PMI, les collectivités locales et le monde associatif. Il s'inscrit dans un processus d'accompagnement de l'évolution de la recherche qui encourage les équipes SHS à mieux afficher leurs activités de valorisation.

A l'occasion de cet évènement les équipes SHS de l'INSERM et de l'IRD sur un focus SHS-Santé, une

Signé le 30 Mars 2017

Reçu au Contrôle de légalité le 07 avril 2017

quinzaine de projets sur 70, illustreront les capacités d'innovation et de transfert des équipes installées en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Salon accueillera également une importante délégation étrangère marquée par une forte participation de chercheurs canadiens.

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique la Métropole d'Aix-Marseille-Provence soutient l'innovation, la recherche publique et le développement des filières d'avenir.

La maîtrise des Sciences Humaines et Sociales est essentielle pour l'émergence d'innovations d'usage, notamment liées au développement de solutions et services numériques, et d'innovations centrales en phase avec des évolutions sociétales majeures comme les nouveaux modes de communication, la mobilité, l'urbanisme des villes modernes, le rapport de l'homme à l'environnement, au travail....

La mixité et les échanges offerts par le format du Salon Innovatives SHS 2017 entre monde scientifique, académique et entrepreneurial contribue à l'émergence de solutions pratiques et opérationnelles pour le futur.

Sa localisation sur Marseille y valorise l'écosystème territorial et représente une occasion de confronter les grands projets d'aménagement, le tissu économique et scientifique local avec les apports académiques des sciences humaines et sociales.

Pour mener à bien l'organisation du Salon Innovatives SHS qui se déroulera au Parc Chanot le 17 et 18 mai 2017, et afin de soutenir l'action du CNRS, il est proposé de participer financièrement à hauteur de 20 000 euros pour soutenir cette action.

Il convient que la Métropole se prononce sur cette participation financière et approuve la convention afférente.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération N°HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégations du Conseil au Bureau de la Métropole.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 20.000 euros au titre de l'organisation du Salon Innovatives SHS.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée relative à l'octroi d'une subvention au CNRS pour l'organisation du Salon Innovation SHS.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017 de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Conseiller Délégué
Enseignement supérieur, Recherche et
Santé

Frédéric COLLART